



Cadarache, le 18 septembre 2012

## **Le CEA/CADARACHE déclare à l'Autorité de Sûreté Nucléaire une anomalie sur le réacteur CABRI**

Le 14 septembre 2012 le centre CEA de CADARACHE a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire une anomalie concernant l'un des assemblages combustibles du cœur du réacteur de recherche CABRI<sup>(1)</sup>.

Le réacteur CABRI fait l'objet d'une rénovation depuis l'année 2004. Depuis le début de cette phase de rénovation, le cœur du réacteur, c'est-à-dire le combustible nucléaire avec son gainage et ses structures en vue de leur manipulation, est entreposé dans une piscine. Cette rénovation arrive à son terme et la préparation des opérations de rechargement du cœur dans le réacteur CABRI ont été engagées.

Lors de contrôles visuels par caméra immergée de l'état des assemblages combustibles avant rechargement du réacteur, les opérateurs ont constaté la présence de tâches d'origine inconnue localisées sur une vingtaine de gaines d'éléments combustibles ainsi que sur d'autres structures métalliques.

Les opérations de rechargement ont été arrêtées en attendant des investigations approfondies.

Les premiers constats montrent que cette anomalie ne présente aucun risque pour les travailleurs, la population ou l'environnement.

Plusieurs éléments de combustible étant concernés par cette anomalie, le CEA a proposé de classer l'événement au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

*(1) Le réacteur de recherche CABRI est dédié aux études de sûreté. Il permet d'étudier le comportement des combustibles nucléaires en cas d'accident.*

Contact : Guy Brunel | 04 42 25 71 39

[guy.brunel@cea.fr](mailto:guy.brunel@cea.fr)

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Centre de Cadarache, 13108 Saint Paul lez Durance Cedex